

Né le 22 juillet 1911 à Cadolive (Bouches-du-Rhône), mort le 4 octobre 1999 à Rognes (Bouches-du-Rhône) ; instituteur ; secrétaire général de la section des Bouches-du-Rhône (1950-1953) du Syndicat national des instituteurs ; militant pédagogique.

Le père d'Eugène Costa, Victor Costa*, instituteur à l'école de Cadolive, petite localité minière, secrétaire de la section locale socialiste, fut tué au front en décembre 1914 et la fédération socialiste SFIO des Bouches-du-Rhône publia dans *Le Petit Provençal* son éloge funèbre, « défenseur acharné des idées de paix [...] tombé victime de la guerre [...] ». Pupille de la Nation, Eugène Costa poursuivit ses études à l'École normale d'instituteurs d'Aix-en-Provence puis enseigna au milieu des années 1930 à l'école primaire d'Auberge-Neuve (commune de Peypin, voisine de Cadolive). Il employait les méthodes et militait pour les idées et les pratiques pédagogiques que développait [Célestin Freinet](#).

Après la guerre, directeur de l'école de la rue de La Loubière, puis de celle de La Barasse à Marseille et membre du conseil syndical de la section départementale du SNI, Costa engagea le débat sur l'apprentissage de la lecture à l'école. Les conférences pédagogiques de 1947 avaient, en effet, vulgarisé la méthode globale de lecture. Dans un article intitulé « Globale ou syllabique ? », paru en janvier 1949, il établit le constat d'une certaine régression de cette approche pédagogique en analysant trois pistes de réflexion. La première concernait la formation des maîtres. Il émit le vœu de voir les deux méthodes « être traitées au moins comme équivalentes, en théorie et dans la pratique ». La deuxième, reliée à la précédente, pariait sur l'attitude compréhensive des inspecteurs de l'enseignement primaire et leur soutien pratique afin « de ne pas redouter les erreurs d'interprétation » concernant les acquisitions des élèves. Enfin la question du matériel - nécessitant un long investissement personnel du maître dans le cas de la méthode globale - se posait de façon pédagogique et financière. Sur ce dernier point, il pensait que l'action syndicale devait permettre d'obtenir le matériel nécessaire. Il termina sa contribution en demandant à chaque instituteur d'apporter à ce débat une expression personnelle.

Dans le même temps, Costa participait à l'animation du SNI. Dès 1945, il était membre du collectif qui jeta les bases du Syndicat unique de l'enseignement des Bouches-du-Rhône (future section départementale de la Fédération de l'éducation nationale). En 1949-1950, comme secrétaire de la section départementale du SNI, il transmit au bureau national du SNI la résolution votée le 9 janvier 1950 (soutien à la grève des dockers qui refusaient de charger les armes pour la guerre du Vietnam, salut aux marins, métallos, ouvriers, cheminots qui soutenaient l'action, demande de voir cesser les hostilités et d'obtenir le retour rapide du corps expéditionnaire français). Il exprima, à plusieurs reprises, des critiques par rapport aux positions de la majorité du SNI. Lors de la réunion du conseil national, le 17 juillet 1950, il intervint dans le débat sur la carte scolaire initié par Denis Forestier* qu'il critiqua, car, selon lui, la question de l'enseignement primaire devait être traitée au niveau départemental et non pas national. Au cours du congrès qui suivit, le 19 juillet, il montra son mécontentement par rapport à l'action du bureau national. Lorsque le conseil national se réunit à nouveau le 27 décembre 1950, il critiqua l'appel pour la paix lancé au début de la guerre de Corée par la direction du SNI parce que les responsables de la guerre n'étaient pas identifiés.

Costa, membre du comité de patronage de l'exposition des peintres pour la paix (concours départemental de février 1951), secrétaire général de la section départementale en 1951, introduisit le rapport moral au congrès de Salon en juillet 1951 en présence de Jean Buisson* et Émile Labrunie*. Il insista sur le renforcement de l'école laïque dans un contexte scolaire menacé (futures lois Marie et Barangé). À l'issue de ce congrès, trois résolutions furent votées : la demande de libération d'Henri Martin* ; la participation des instituteurs à « la journée du 15 juillet 1951 en défense de la paix », et le soutien à l'appel du Comité mondial de la paix qui réclamait « un pacte de paix entre les cinq grands ». Dans son allocution de clôture, il évoqua le fonctionnement interne de la section départementale et reprit ses critiques à l'encontre de la majorité nationale du SNI : « Contrairement à la politique pratiquée par le bureau national à l'égard des minorités (CGT), le bureau départemental laisse aux minorités une large place dans la discussion. » Il rappela notamment que ce n'était qu'après un échange de vues qu'avait été voté, par l'ensemble du personnel enseignant, l'appel contre le réarmement de l'Allemagne.

En ce début des années 1950, Costa dirigeait dans son quartier l'association des intérêts locaux. En 1953, le 5 février, il présida un meeting des enseignants au cinéma La Plaine, place Jean Jaurès. Le 12 juin 1953, il était membre du bureau d'une assemblée de fonctionnaires et agents du service public toujours au cinéma La Plaine. Le 25 octobre de cette même année, il participa à l'appel de 42 personnalités marseillaises en faveur du rassemblement régional de la paix.

En 1957, Costa devint secrétaire dans la section syndicale départementale à l'action laïque et aux activités pédagogiques et le demeura jusqu'en 1964. Il présidait la section départementale de l'École moderne (groupes Freinet) et militait dans l'Office central des coopératives scolaires. Il avait animé la délégation marseillaise lors du XI^e congrès de l'École moderne (premier congrès à dimension internationale du mouvement) en 1955 à Aix-en-Provence au cours duquel les 600 participants, au-delà des thématiques chères aux partisans de Freinet, avaient posé la question cruciale de la réduction des effectifs (25 élèves par classe).

En continuant d'articuler étroitement questions corporatives et pédagogiques, Costa, membre du Conseil départemental de l'enseignement primaire et du comité technique paritaire, incarna longtemps au sein de la section départementale des Bouches-du-Rhône, un type de militantisme syndical et pédagogique.

SOURCES : Arch. Com. Cadolive. — Centre de ressources international des Amis de Freinet (Mayenne), *Revue des Amis de Freinet et de son mouvement* et site Internet « www.amisdefreinet.org ». — Arch. Centre international de recherches sur l'anarchie (Marseille). — Arch. SNI, Bouches-du-Rhône. — Presse syndicale et locale. — Notice *DBMOF*. — Sources orales : Paulette Quarante. — Notes d'Hervé Moullé et de Jean Reynaud.

Pour citer cet article :

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article20722>, notice COSTA Eugène, Joseph par Gérard Leidet, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 21 décembre 2009.
